

Cahors-Rodez, le 9 juillet 2021

Cher adhérent,

Les partenaires sociaux ont défini, dans un accord signé en décembre dernier, les orientations qu'ils souhaitent voir mises en œuvre dans les services de Santé, sur l'ensemble du territoire national, pour faire progresser la culture de la prévention des risques, tout en sécurisant les relations de travail et en permettant leur nécessaire adaptation aux réalités du terrain.

Une loi, qui reprendra largement les pistes dessinées dans l'accord précité, interviendra cette année pour fixer ces nouvelles règles. Elle intègrera bien sûr aussi les conséquences de la pandémie que nous vivons.

Les services de santé au travail vont donc devoir évoluer, se restructurer pour remplir les missions qui leur sont assignées et que l'on pourrait classer en 4 grandes catégories :

- *Accompagnement à la prévention des risques*
- *Suivi individuel de l'état de santé des travailleurs*
- *Prévention de la désinsertion professionnelle*
- *Accompagnement de la santé publique dans la prévention et la lutte contre les pandémies*

Nos services sont déjà mobilisés sur tous ces fronts, mais nous devons aller plus loin et nous le devons surtout pour vous et pour vos salariés.

Vous le vivez tous les jours, les modalités d'organisation du travail évoluent, les relations interpersonnelles ne sont plus les mêmes, les réalités économiques sont de plus en plus complexes ... et la crise sanitaire a été un accélérateur de tendance puissance 10.

**Les services de santé au travail doivent s'adapter à ces nouvelles réalités, avoir le souci constant de répondre à vos attentes et à vos besoins.**

**C'est la raison pour laquelle les services de santé au travail de l'Aveyron et du Lot ont décidé d'unir leurs forces afin de pouvoir relever les défis à venir. Ainsi l'ASTL et le SISTA sont devenus PRESTAL (PREvention Santé Travail Aveyron Lot). Les équipes avec lesquelles vous avez l'habitude de travailler resteront évidemment à vos côtés. Préserver la proximité est pour nous un impératif absolu. Et nous allons ensemble aller plus loin.**

Nous rédigeons actuellement notre nouveau projet de service que nous vous présenterons dès sa validation à la rentrée prochaine. Ce projet aura vocation à évoluer sous l'influence de vos remontées de terrain. Le service de santé au travail vous appartient, vous avez l'obligation de le financer, aussi nous devons trouver les moyens de générer des échanges qui nourrissent nos futures orientations.

Un nouveau logo, qui accompagnera notre nouveau nom, est en préparation. Vous le découvrirez prochainement.

A très bientôt.

Rodrigue Germain

Président

Thierry Rouaix

Co-Président